



Volet B

**Copie à publier aux annexes au Moniteur belge  
après dépôt de l'acte au greffe**

R  
M

\*21083227\*

TRIBUNAL DE L'ENTREPRISE  
DU HAINAUT

- 5 JUIL. 2021

DIVISION MONS

N° d'entreprise : 0454 726 496

Nom

(en entier) : **SCRL STOCAGI**

(en abrégé) :

Forme légale : **SOCIETE COOPERATIVE A RESPONSABILITE LIMITEE**Adresse complète du siège : **CHAUSSÉE BRUNHAULT, 75 7041 GIVRY****Objet de l'acte : Nouvelle répartition des parts**

Le 14 AVRIL 2021, s'est tenue une assemblée générale extraordinaire de la SCRL STOCAGI.

Ordre du jour : Nouvelle répartition des parts

Tous les associés étant présents, des décisions ont été prises à l'unanimité.

Il a été décidé par les administrateurs de répartir les parts de ladite société comme suit :

-Mr Olivier Sneessens 2990 parts

-Mr Victor Sneessens 1part

-Mme Stéphanie Jasmin 10 parts

-Mr Vincent Sneessens 1 part

Soit un total de 3002 parts.

Les Fondateurs,

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 12/07/2021 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B : **Au recto** : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers  
**Au verso** : Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »).